



# MOUVEMENT INTER ACADÉMIQUE 2018

**Pour vous informer sur les mutations, les premières affectations, les mouvements inter et intra-académiques, le contenu de la note de service ministérielle. Pour savoir comment ne pas commettre d'erreurs, Venez aux réunions et permanences mutations organisées par le SNES.**

	RÉUNIONS	PERMANENCES
<b>CHARLEVILLE-MÉZIÈRES</b>	SNES Siège S2 – 48 rue V. Hugo Mercredi 22 novembre – 14 H 30	
<b>REVIN</b>		Collège George Sand 640 rue Roche des Diales Mercredi 22 novembre de 9 H à 13 H 30
<b>SEDAN</b>	Lycée P. Bayle – rue Rogissart Vendredi 24 novembre - 18 H	
<b>ROMILLY- SUR-SEINE</b>		Lycée Joliot-Curie – 1 rue Guy Môquet Mardi 28 novembre de 14 H à 18 H
<b>TROYES</b>	SNES Siège S2 – 3 bis rue Voltaire (2 <sup>ème</sup> étage) Mercredi 29 novembre à 14 H 30	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Lycée Marie de Champagne 2 avenue Marie de Champagne Mercredi 29 novembre de 9 H à 13 H 30</li> <li>➤ Hall de l'ÉSPÉ de 10 H à 12 H 15 Jeudi 16 novembre ; Jeudi 23 novembre Jeudi 30 novembre.</li> </ul>
<b>CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE</b>		Lycée Talon – 105 Av. Simonnot Vendredi 01 décembre de 8 H 30 à 13 H 30
<b>REIMS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ SNES Siège S3 – 37 rue Ponsardin Mercredi 22 novembre à 14 H 30 Mardi 28 novembre à 18 H</li> <li>➤ ÉSPÉ de Reims Mercredi 29 novembre à 17 H 00</li> </ul>	Permanences supplémentaires au S3 : Samedi 18 novembre de 9 H 30 à 12 H Samedi 25 novembre de 9 H 30 à 12 H Samedi 2 décembre de 9 H 30 à 12 H
<b>SÉZANNE</b>		Lycée – rue Fontaine du Vé Mardi 28 novembre de 9 H à 13 H
<b>VITRY-LE-FRANCOIS</b>	Lyc. François 1er – Fg de Vitry le Brûlé Jeudi 30 novembre à 18 H 00	
<b>CHAUMONT</b>	Collège L. Michel – rue Youri Gagarine Mercredi 29 novembre à 14 H	
<b>LANGRES</b>		Lycée Diderot - 21 Avenue Gal de Gaulle Vendredi 24 novembre 14 H à 18 H
<b>SAINT-DIZIER</b>		Collège A. Frank - 1 bd Salvador Allende Jeudi 30 novembre de 10 H 30 à 17 H

**PERMANENCES SPÉCIALES STAGIAIRES au SNES Siège S3 – 37 rue Ponsardin :  
les mardis 21 et 28 novembre de 14 h 30 à 17 h 30.**

**PERMANENCE SPÉCIALE C.P.E. au SNES Siège S3 – 37 rue Ponsardin :  
Mardi 28 novembre de 17 h à 19 h.**

**RAPPEL : des permanences sont tenues au siège de la section académique chaque après-midi de  
14 H 30 à 17 H 30 et dans les sections départementales du SNES le mercredi après-midi.**

**CHARLEVILLE-MÉZIÈRES :** au local du SNES – 48 rue Victor Hugo Tél : 03.24.57.30.39

**TROYES :** au local du SNES – 3 bis rue Voltaire (2<sup>ème</sup> étage) Tél : 03.25.73.02.38

**CHAUMONT :** Tél : 03.25.87.10.35 (au besoin pour convenir d'un rendez-vous)

Les syndiqué(e)s peuvent par ailleurs prendre des **rendez-vous particuliers** avec des commissaires paritaires académiques et nationaux au siège de la section académique.

Les réunions seront introduites par un bref exposé général sur les mutations, ensuite les problèmes seront étudiés de façon personnalisée. Les réunions et les permanences seront animées par les militants de l'équipe académique et des équipes départementales du SNES, avec des commissaires paritaires académiques et nationaux.

Une autre série de réunions sera organisée à l'occasion du mouvement intra-académique  
(fin mars – début avril).